

FICHE DE POSTE: ***Assistant technique Changements climatiques***

Intitulé du poste : Assistant technique en charge des changements climatiques, rattaché au Directeur Général de l'ADC

Durée : 1 an (Août 2010 à août 2011)

Lieu : Agence de Développement Communal

Prise de fonction : 1^{er} Août 2010

Type de contrat : Consultant

Qui sommes nous ?

- L'ADC est un dispositif d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale mis en place en 2000 par la ville de Saint-Louis avec l'appui technique et financier de la coopération décentralisée et internationale. La Ville de Saint-Louis participe en tant que ville pilote au programme Villes et Changement Climatique financé par ONU-HABITAT afin d'anticiper les risques liés au changement climatique et de s'y préparer.
- **ONU-HABITAT** a pour mandat principal de promouvoir un développement durable des établissements humains ainsi que les politiques conduisant à un logement adéquat pour tous. ONU-HABITAT appuie notamment les gouvernements centraux, les collectivités locales et leurs partenaires pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés par les Etats Membres d'ONU en 2000. Les domaines prioritaires d'activité d'ONU HABITAT sont :
 - Le logement et les services sociaux ;
 - La gestion urbaine ;
 - L'environnement et les infrastructures.

Compte tenu de la vulnérabilité croissante des villes et notamment des villes côtières face aux impacts du changement climatique, l'ONU-HABITAT a initié, en 2008, l'initiative « Villes et Changement Climatique » au niveau global et, en 2009, l'a décliné, en Afrique, dans 5 villes pilotes : Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Saint-Louis (Sénégal), Kigali (Rwanda), Mombasa (Kenya) et Walvis Bay (Namibie).

L'initiative d'ONU HABITAT à Saint-Louis vise dans un premier temps à accompagner la Ville de Saint-Louis dans la formulation d'une stratégie de développement urbain à long terme intégrant la dimension climatique. En parallèle, l'Initiative vise à renforcer les capacités techniques et institutionnelles de la Ville de St Louis à affronter les enjeux climatiques par des séminaires de formation et de sensibilisation ainsi que par des échanges d'expériences et de bonnes pratiques à travers la mise en place de réseaux thématiques, nationaux, régionaux ou globaux. Elle appuie aussi le dialogue et la concertation politique entre les échelons locaux, régionaux et nationaux que la lutte contre les risques liés au changement climatique rend indispensables.

Saint-Louis et le changement climatique

Saint Louis, en raison de sa géologie et de son hydro-géographie, est une ville d'eau : elle est bâtie sur les bancs sableux du Fleuve Sénégal et un long cordon dunaire qui s'étend du Nord au Sud sur la côte, depuis la Mauritanie. Par ailleurs, St Louis est construite sur un site fragile et de faible hauteur, ce qui lui confère une grande vulnérabilité en cas de crues et d'inondations.

Si, aujourd'hui, les risques d'inondations par les crues automnales du fleuve Sénégal semblent en partie réduits par l'ouverture en 2003 de la brèche dans le cordon littoral, les risques d'inondations provoquées par les périodes de fortes pluies augmentent en raison de la poursuite de l'artificialisation des sols, due à l'extension de l'urbanisation. De plus, la nappe phréatique est très haute ce qui limite la capacité d'absorption des sols en cas de

pluies et d'inondation. Ces conditions hydro géographiques rendent les îles de l'archipel saint-louisien particulièrement vulnérables aux changements climatiques.

La diminution des précipitations menace aussi l'agriculture, accélérant l'exode rural, et accentuant l'insécurité alimentaire.

Enfin, les modifications de températures des eaux océaniques et l'élévation de la mer représentent des menaces supplémentaires, en termes d'érosion, de submersion des terres les plus basses, de salinisation des sols et des nappes, de dégradation des réserves halieutiques, ayant des conséquences importantes sur les activités de pêche, l'approvisionnement en eau potable ou sur l'habitat en zone fragile.

Depuis 2005, la Ville de Saint-Louis a mis en place son Agenda 21 local avec le soutien d'ONU HABITAT et de la Ville de Lille. Dans ce cadre, elle a notamment élaboré son profil environnemental et identifié trois domaines d'action prioritaires : l'assainissement et gestion des eaux usées, la santé communautaire et gestion des déchets, et les impacts de la pêche sur le milieu urbain.

Description du poste et missions :

L'Agence de Développement Communal de Saint-Louis est dirigée par un Directeur Général, appuyé par un Directeur Général Adjoint, placé sous son autorité et qui a en charge la coordination des activités menées par quatre directions ; à savoir :

1. La direction du Développement Local et de la Promotion de la Citoyenneté ;
2. La direction des Grands Programmes et Projets ;
3. La direction de l'Appui et du Partenariat avec le secteur privé ;
4. La direction de la Planification et du Patrimoine.

L'assistant technique en charge des changements climatiques est, directement, rattaché au Directeur Général de l'ADC, point focal du programme Villes et Changement Climatique, à qui il rend compte. Il apporte un soutien technique à toutes les directions de l'ADC.

Ses missions s'organiseront sous la supervision générale d'ONU-HABITAT (bureau de Nairobi).

Dans le cadre de ce programme et en coopération avec ONU-HABITAT il est prévu d'intégrer la dimension climat dans les outils de planification de la Ville et d'élaborer un plan d'action d'adaptation prioritaire.

La prise en charge de cette question nécessite le recrutement auprès du Directeur Général de l'ADC d'un Assistant Technique dont les missions seront les suivantes:

- Appui à la stratégie de développement urbain
 - Appui à la formulation d'une vision de Saint-Louis à l'horizon 2030 intégrant la dimension climatique ;
 - Elaborer en coordination étroite avec les directions de l'ADC, les élus de la Ville et les partenaires au développement, dont ONU-HABITAT, un plan d'action d'adaptation prioritaire à l'horizon 2030 ;
 - Coordonner les études prospectives sur les risques climatiques de Saint-Louis sur lesquelles se basera la stratégie de développement de la ville ;
 - Contribuer à la révision ou à l'élaboration de stratégies et d'outils de planification et de gestion urbaines intégrant la dimension climatique ;
 - Proposer des actions spécifiques liées à l'adaptation au changement climatique ainsi qu'à l'atténuation de ses effets, et mobiliser des ressources et des partenaires ;
- Renforcement des capacités de l'ADC et de la Ville
 - Définir, en étroite collaboration avec la Direction Générale de l'ADC, la Municipalité et les partenaires au développement, les programmes de formation et de renforcement des capacités liés aux questions climatiques et à leurs impacts sur le développement urbain et la gouvernance locale ;
 - Aboutir à une collaboration forte entre les différentes parties prenantes de la Municipalité pour une vision globale et non redondante des informations géographiques et ,
 - apporter un soutien technique pertinent dans le cadre de la connaissance des enjeux climatiques et de l'aide à la décision.

- Point focal Changement climatique à Saint-Louis

- Etre la personne ressource sur les questions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique auprès des parties prenantes et partenaires de la Ville ;
- Développer et intégrer St Louis au sein d'un réseau local, régional et national compétent sur la gestion urbaine du changement climatique ;
- Identifier et mobiliser des partenaires potentiels, gérer la base de données associée et rapporter régulièrement sur l'état d'avancement.

Résultats escomptés :

- Le changement climatique est pris en compte dans la planification ;
- Les Capacités locales renforcées ;
- Des Partenariats et ressources sont mobilisés.

Compétences requises :

Formation souhaitée:

- Ingénierie environnementale et/ou urbaine.

Métier et qualifications professionnelles :

- Au minimum 4 années d'expérience professionnelle prouvées en matière de gestion urbaine et/ou de prévention/gestion des catastrophes naturelles au sein d'une municipalité ;
- Une expertise complémentaire est un plus.

Connaissances :

- Connaissances solides des enjeux climatiques globaux et des impacts locaux (inondations en particulier) ;
- Maîtrise des notions d'adaptation et d'atténuation et compétences techniques solides à traduire dans une stratégie de développement urbain ;
- Connaissance des acteurs nationaux et globaux impliqués dans la lutte contre le changement climatique ainsi que des mécanismes de financement corrélés ;
- Compétences requises concernant les outils de planification urbaine ;
- Connaissance de la ville de St Louis, de sa géomorphologie et de ses dynamiques socio-économiques ;
- Bonne maîtrise de l'Anglais

Aptitudes professionnelles :

- Forte capacité de plaider et aptitudes pédagogiques ;
- Capacité d'organisation ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à proposer de nouvelles orientations, des partenariats ou de nouveaux outils.

Comportements professionnels – motivations :

- rigueur et méthode ;
- sens du travail en équipe.

Conditions :

Rémunération : 400.000 FCFA mensuels
2 semaines de congés payés fin décembre 2010.

Candidatures :

CV et lettre de motivation à envoyer avant le 20 juillet 2010 à adc.patrimoine@orange.sn

REPUBLIQUE DU SENEGAL
COMMUNE DE SAINT-LOUIS



ONU  HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN